

Avant-propos

Jacques Lévesque

Volume 30, numéro 2, 1999

Les puissances majeures et les institutions internationales de sécurité, 1990-1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704025ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704025ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lévesque, J. (1999). Avant-propos. *Études internationales*, 30(2), 215–216.
<https://doi.org/10.7202/704025ar>

Avant-propos

Ce numéro spécial propose aux lecteurs de la revue *Études internationales* une collection d'articles issus des travaux collectifs des chercheurs du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES) de l'Université du Québec à Montréal.

Le projet de recherche dont les premiers résultats consolidés sont ici présentés, porte sur l'étude de la politique des grandes puissances face aux organisations internationales de sécurité. Le projet vise à analyser dans une perspective comparative, les objectifs, les attentes et les préférences de sept puissances majeures lorsqu'elles s'adressent à diverses organisations internationales de sécurité ou lorsqu'elles ont à composer avec elles. Il veut aussi éclairer les raisons qui sous-tendent le comportement institutionnel de ces puissances. L'étude veut permettre de mieux discerner les aires de compatibilité et d'incompatibilité dans les objectifs et les attentes de ces puissances, de façon à pouvoir dans une phase subséquente, mieux évaluer les perspectives d'avenir de ces organisations internationales.

Les sept puissances majeures dont la politique est examinée par un ou des spécialistes de chacune d'entre elles, sont, les États-Unis, la Russie, le Japon, la Chine, l'Allemagne, la France et le Canada. Leur comportement est examiné à travers trois études de cas pour chacune d'entre elles. Le travail comprend donc quatorze études de cas. Comme différentes institutions et différentes crises interpellent différemment chacune de ces puissances, une grande partie des cas choisis pour examen varient d'une puissance à l'autre, de façon à ce que ces cas reflètent une implication suffisamment forte et significative pour chacune d'entre elles. Cependant, pour assurer un plus fort degré d'homogénéité à notre analyse comparative, un cas commun a été imparti à chacune des puissances étudiées, celui de leur politique à l'égard de la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies. Pour apporter un éclairage extérieur et une perspective différente sur ce cas central et commun, nous avons demandé à un éminent praticien de la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, M. Maurice Bertrand chargé de mission de l'ONU sur cette question, de nous faire part de ses réflexions; ce qu'il a fort aimablement accepté, pour le bénéfice de nos lecteurs.

La présente livraison d'*Études internationales* complète la première phase de la réalisation de ce vaste projet. Cette première étape se veut surtout descriptive et analytique. Elle vise à faire ressortir à travers trois cas différents, les caractéristiques récurrentes du comportement et des politiques de chacune des puissances retenues et à en dégager des pistes d'explication possibles. La seconde phase doit avoir pour objet d'évaluer la pertinence respective des différents modèles théoriques pour la compréhension des rapports que les puissances entretiennent avec les organisations de sécurité internationales et proposer éventuellement de nouvelles approches.

Les résultats de recherche visent à mieux saisir les tendances qui se font jour dans la structuration de l'ordre international de l'après-guerre froide et les perspectives de ce que l'on appelle la gouvernance internationale.

Notre projet de recherche s'inscrit dans le mandat du CEPES qui est d'étudier la politique étrangère et de sécurité des puissances majeures, d'élucider la logique de leur conduite internationale et la manière dont elles affectent les conditions de la sécurité internationale. À travers ses recherches les débats et les discussions qu'il suscite, le Centre veut assurer une interaction féconde entre les diverses approches théoriques et analytiques des relations internationales qui proposent d'éclairer les phénomènes politiques internationaux.

Le programme de recherche du CEPES se déploie selon deux axes principaux. En premier lieu, il examine, dans les conditions nouvelles de l'après-guerre froide, les facteurs externes et internes de la politique étrangère et de sécurité des États-Unis, de la Russie ainsi que celle de l'Allemagne, du Japon, de la France et du Royaume-Uni. Le programme du CEPES consacre aussi une place importante à l'étude de la politique étrangère du Canada et à la façon dont il réagit aux changements du système international et à la politique étrangère et de sécurité des grandes puissances. Du point de vue méthodologique, le Centre analyse les politiques étrangères à travers des approches comparatives et adopte diverses techniques d'analyse adaptées à l'examen systématique des phénomènes reliés à la formation et à l'exécution des politiques étrangères et de sécurité. Depuis sa fondation, le CEPES fonctionne sur la base d'un financement quinquennal du Forum sur la Sécurité et la Défense du ministère de la Défense du Canada. Le travail collectif présenté ici a été rendu possible grâce à une importante subvention triennale du programme FCAR du gouvernement du Québec, dans le cadre de son volet équipes de recherche.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont collaboré dans un esprit d'équipe remarquable à ce travail collectif et tout particulièrement Onnig Beylerian, professeur associé au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal, coordonnateur scientifique de ce projet, son principal responsable et pilier intellectuel.

Mai 1999

Jacques LÉVESQUE*

* Directeur du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité